



Termes de référence pour le recrutement d'un consultant en charge de la reprise des activités de pisciculture mises en place dans le cadre du projet « Renforcement de la résilience de la communauté locale à travers la gestion des ressources marines dans les communes de Manombo, Belalanda et Anakao dans le district de Tuléar II, Région Atsimo Andrefana » de TAFO MIHAAVO Atsimo Andrefana, financé par le projet GEF6 AMP, Composante 3



Vu et Vérifié ce :

02 AVR. 2025

I. CONTEXTE

Le renforcement de la gestion des AMP et LMMA existantes, figure parmi les priorités de l'appui du projet GEF6 AMP. C'est ainsi que le projet « Renforcement de la résilience de la communauté locale à travers la gestion des ressources marines dans les communes de Manombo, Belalanda et Anakao dans le district de Tuléar II, Région Atsimo Andrefana » avait été sélectionné éligible pour bénéficier du financement du GEF6 AMP après un processus de sélection transparent des propositions des projets lancé par GEF6 AMP.

Après arrêt à mi-parcours dudit projet motivé par des causes majeures n'impliquant pas les communautés locales bénéficiaires, GEF6 AMP entend élaborer un plan de sortie pour son retrait progressif sur 7 mois par rapport aux activités piscicoles mises en place avec ces communautés locales et ceci dans l'optique que d'une part la continuation des activités de ces activités ne constitue pas un fardeau pour les communautés mais se poursuivrait avec la responsabilisation et la prise en main de ces dernières après retrait définitif du GEF6 AMP.

C'est ainsi que GEF6 AMP a fait appel à la prestation d'un consultant pour conduire les tâches.

II. Objectif du mandat

Le mandat du consultant a pour objectif d'assurer la continuité des activités piscicoles des communautés bénéficiaires du projet à travers un appui technique et organisationnel.

III. Activités à entreprendre

Pour atteindre l'objectif mentionné supra, le Consultant aura à :

- Réaliser un diagnostic technique approfondi des infrastructures piscicoles et des besoins des bénéficiaires.
- Élaborer un plan d'action détaillé pour la relance et l'amélioration de la gestion piscicole, lequel doit être validé par les parties prenantes du projet (UGP, FAPBM, WWF MDCO, DREDD et DIRPEB)
- Mettre en œuvre le plan d'action.
- Accompagner les communautés dans la mise en œuvre des recommandations techniques, notamment en matière d'entretien des bassins, d'alimentation des poissons et de gestion des stocks.
- Renforcer les capacités des bénéficiaires à travers des sessions de formation en techniques piscicoles et en gestion financière.
- Assurer un suivi régulier et proposer des ajustements pour optimiser la production piscicole.
- Faciliter la coordination avec les acteurs clés, notamment la DREDD, l'UGP et les partenaires potentiels

IV. Livrables attendus

Livrables	Chronogramme
Rapport de diagnostic initial des infrastructures piscicoles et des besoins.	14 ^e jours
Plan d'action validé pour la relance et l'optimisation des activités piscicoles.	21 ^e jours
Rapport mensuel de mise en œuvre du plan d'action : <ul style="list-style-type: none">- Modules de formation- Compte-rendus des sessions de renforcement des capacités- Approvisionnement des intrants- Mise en place des activités	63 ^e jours

piscicoles, ...	
Rapports de suivis périodiques et recommandations d'amélioration.	90 ^e jours 120 ^e jour 150 ^e jour 180 ^e jour
Rapport final détaillant les résultats obtenus et les perspectives de pérennisation du projet.	210 ^e jour

V. Durée et modalités de la mission

- Durée : La mission s'étalera sur une période de 7 mois (ou 210 jours), avec des descentes régulières sur le terrain.
- Lieux d'intervention : Régions Atsimo Andrefana, notamment les sites des communautés bénéficiaires (Ambondrolava, Belalanda, Tsihake).
- Supervision : Le consultant travaillera sous la supervision de l'UGP en collaboration avec la DREDD et la FAPBM.
- Contrat de consultance

VI. Profil du consultant

Le consultant devra posséder les qualifications suivantes :

- Diplôme en aquaculture, gestion des ressources naturelles ou tout autre domaine pertinent.
- Expérience avérée en appui technique et accompagnement de communautés en pisciculture.
- Bonne connaissance du contexte local et des dynamiques communautaires à Madagascar.
- Expérience en formation et renforcement des capacités des acteurs locaux.
- Capacité à travailler en autonomie et à assurer un suivi efficace des recommandations.

VII. Candidature

Les candidats intéressés doivent soumettre une offre technique (constituée de la méthodologie d'intervention et le CV du consultant avec 3 références professionnelles) et une offre financière (honoraire, débours et coûts opérationnels nécessaires pour la prestation ; incluant frais de mission

LE COORDONNATEUR DU PROJET
GEF6 - AMP



RAMIANDRARIVG Liva H.



Vu et Vérifié ce :

(Handwritten mark)

02 AVR. 2025